1er août à la Maison suisse de retraite : allocution de M. Carlo Jagmetti, ambassadeur de Suisse, 1er août 1988

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **34 (1988)**

Heft 9

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-848283

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

1er Août à la Maison Suisse de Retraite

Allocution de M. Carlo Jagmetti, Ambassadeur de Suisse, 1er Août 1988

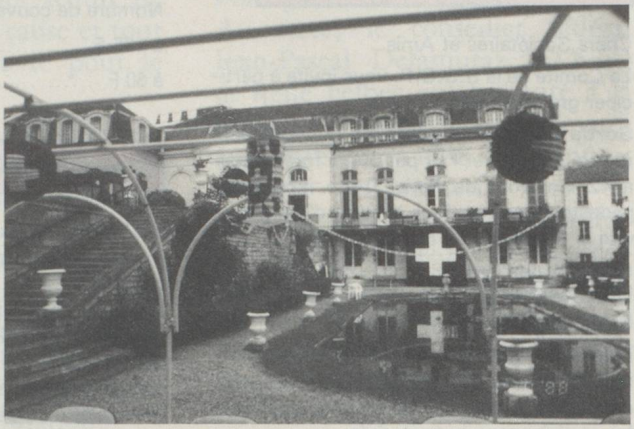

Monsieur le Maire,
Mesdames,
Messieurs,
Chers compatriotes,
Vous devinez bien, je l'espère, mon plaisir à être parmi vous, chers compatriotes de la Maison Suisse de Retraite, pour commémorer notre fête nationale. Je pense pouvoir me faire l'interprête de nous tous qui sommes rassemblés ici pour vous dire combien nous apprécions votre invitation aujourd'hui.
J'adresse également un salut tout particulier aux représentants des autorités françaises qui montrent par leur présence toute l'amitié qu'ils manifestent envers notre pays. C'est un honneur et un encouragement de vous avoir parmi nous, Monsieur le Maire. Permettez-moi de profiter de cette belle occasion pour vous dire combien les Suisses résidant ici apprécient l'hospitalité d'Issy-les-Moulineaux et d'ajouter un très grand merci pour l'excellente coopération entre vos services, la Maison Suisse de Retraite et l'Hôpital Suisse.

Le Président de la Confédération suisse a évoqué, dans l'allocution que vous venez d'entendre, le mot de solidarité : solidarité avec le monde, qui caractérise nos relations internationales, solidarité des Suisses entre eux, qu'ils habitent ou non le territoire national.

Vous me permettrez de développer quelque peu cette notion, car elle illustre, à bien des égards, la politique suivie par la Suisse et elle garantit, dans la mesure où elle continue à être pleinement ressentie, notre cohésion nationale.

Cette solidarité dont nous Suisses voulons continuer à faire preuve nécessite des qualités particulières : il faut que nous comprenions et puissions témoigner de la valeur de notre expérience historique et en même temps que nous continuions à être réceptifs envers ceux qui ont un langage, une pensée, des valeurs différentes des nôtres.

A cet égard la contribution des Suisses de l'étranger doit être évoquée. Elle rappelle qu'il faut à la fois lutter contre ce que j'appellerai le « syndrome de la forteresse » ou la tentation de l'isolement, qui consiste à se murer dans des certitudes et contre l'oubli de notre faculté de dialogue et de compromis que nous avons acquise et forgée dans des circonstances souvent douloureuses de notre histoire. La solidarité doit constituer à la fois une maxime de politique intérieure et de politique extérieure : par l'écoute, l'attention portée par les uns aux autres nous maintenons à l'intérieur la cohérence de notre tissu social. Par la neutralité, l'universalité de nos relations et notre disponibilité, la Suisse poursuit sa contribution à la paix et à l'apaisement des conflits du monde.

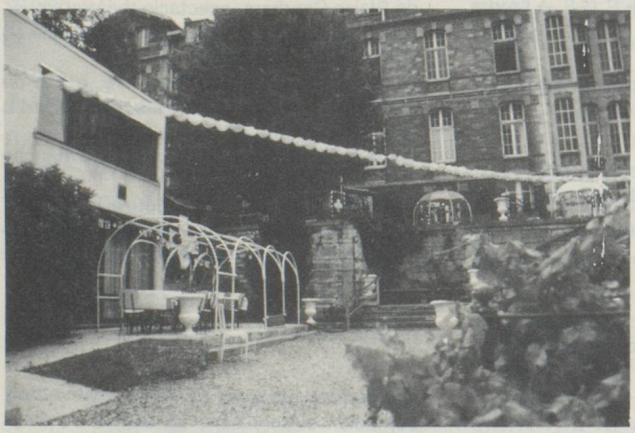

Je rappelle que c'est au difficile apprentissage de la diversité que la Suisse doit son existence. Notre pays a dû découvrir et pratiquer tôt les vertus du dialogue et du compromis dans des situations conflictuelles. Car il n'a pas attendu l'émergence d'idéologies cherchant à diviser le monde en deux camps en ce siècle pour développer une politique active en faveur de la paix : un exemple :

Le XIXe siècle a vu naître chez nous l'action du Comité international de la Croix Rouge. L'estime et le soutien du gouvernement et du peuple suisse lui seront acquis, je dirai, presque instinctivement. L'expérience a donc servi.

De là une vocation bien naturelle d'engagement pour un message humanitaire par lequel notre pays s'est attaché à réduire les sources potentielles de conflit. Les Conventions de Genève en faveur des victimes de conflits armés ne sont en effet pas nées du hasard. Fidèle au statut d'Etat neutre qu'elle s'est donnée, la Suisse est parfois sollicitée par la Communauté des Etats pour des opérations de bons offices qui contribuent de façon importante à réduire des tensions. Souvent, dans ce cadre-là, elle assure la représentation et la protection des intérêts d'un pays dans un autre Etat en cas de rupture des relations diplomatiques. A l'heure actuelle la Suisse est chargée de 14 mandats de protection.

Nos animateurs : la partie folklorique fut assurée par un duo de jodel, M. et Mme H.-R. Schütz-Meyer, ce dernier également lanceur de drapeaux, qu'accompagnaient MM. E. Hebeisen et H. Kolb.

Nous contribuons également aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. A cet égard le Conseil fédéral vient d'accroître de manière substantielle, pour les quatre années à venir, sa contribution autant financière que matérielle pour de telles opérations.
La mise à disposition de notre territoire pour le siège d'organisations internationales et la tenue de conférences internationales participent elles aussi de cette politique de solidarité. Et puis, plus récemment, la Suisse entend développer et participer à un processus destiné à instaurer des mesures de confiance entre les Etats, portant notamment sur le désarmement Est-Ouest et les vérifications qui permettront de le mettre en oeuvre.

C'est dans le cadre européen de la CSCE, à savoir la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, que la Suisse mène cette action.

La Suisse a une place à tenir dans le concert international. on attend d'elle qu'elle le fasse, on compte sur son expérience, sa sagesse, sa détermination et parfois peut-être aussi sur sa générosité non seulement verbale, politique ou humanitaire, mais également, eh oui, financière.

Etre à l'écart des alliances militaires, de structures supranationales, d'institutions telles que la Communauté européenne, n'est pas une politique toujours facile à gérer, mais cette distance que nous prenons et qui a sa raison d'être nous permet de disposer d'une liberté d'action pour nous, que nous pouvons mettre, s'ils le désirent, à la disposition des autres.

Cette politique qui a fait ses preuves pendant une longue période de notre histoire semble bien être celle qui correspond encore le mieux à l'opinion de la majorité des Suisses. Elle sert nos intérêts, certes, mais elle ne saurait être interprêtée comme une attitude d'égoïsme, à laquelle certains voudraient faire croire. Dans ses relations internationales, la Suisse a toujours respecté et appliqué les règles de la réciprocité qui, solidarité oblige, depuis plus d'un siècle ont parfaitement fonctionné. Le principe de réciprocité, dans sa conception même, ne tient pas compte de la taille du pays qui l'applique, mais de l'effort que ce pays fait pour pouvoir bénéficier d'avantages analogues que lui consent un autre pays ou un groupe de pays lié par un traité, comme c'est le cas pour la Communauté européenne.
Certes, les quelques millions de Suisses que nous sommes comptent peu vis-à-vis des 320 millions d'âmes qui composent la CE ou les 250 millions d'Américains.

Ce jeu de la réciprocité, seule terre solide pour ancrer l'équilibre des relations internationales, la Suisse l'a toujours joué correctement et avec conviction et elle entend, demain comme aujourd'hui, en faire de même. Certaines tendances nouvelles, mettant en cause la conception classique de la réciprocité, sont regrettables, car elles risquent de compromettre un principe fondamental des relations entre Etats et d'ajouter un nouvel élément de destabilisation dans les relations internationales.

Monsieur le Maire,
Chers amis français,
Nous vous sommes profondément reconnaissants de l'accueil que vous nous réservez. L'histoire, la langue, la culture, les hommes et beaucoup d'autres liens nous unissent. Nous sommes convaincus que ces liens d'amitié et de coopération seront encore plus étroits à l'avenir et, permettez-moi d'ajouter : nous comptons sur vous.

Chers amis de la Maison Suisse de Retraite
Merci encore une fois de tout coeur de nous recevoir chez vous et de nous offrir votre hospitalité. Vous nous donnez l'exemple lumineux du courage et de la confiance. Tous nos voeux vous accompagnent.

Chers compatriotes,
Au nom de toutes les personnes présentes, je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu préparer cette fête et contribuer à sa réussite. C'est une première et, malgré la pluie, une réussite.
Permettez-moi de clore ce propos en souhaitant en ce jour commémoratif que tous nous sachions méditer l'enseignement du passé, prendre la pleine mesure de l'effort de solidarité qui continue d'être requis, et préparer ainsi avec confiance l'avenir de notre pays, conscients de l'acquis et des traditions de 700 ans d'existence, mais ouverts au monde et assez courageux pour faire face aux défis de notre époque.